



TRAVAIL FRONTALIER ET MAUX DU MARCHE DU TRAVAIL : Le cas suisse

Sylvain Weber, José V. Ramirez, Giovanni Ferro Luzzi

Le marché suisse du travail se caractérise par des salaires élevés et un taux de chômage faible, attirant ainsi de nombreux travailleurs étrangers, en particulier frontaliers. L'acceptation sociale de ces travailleurs est cependant mitigée et de forts ressentiments s'expriment à leur égard. Les travailleurs frontaliers sont ainsi fréquemment tenus pour responsables de divers maux, tels que chômage ou pression sur les salaires. Notre contribution brosse un tableau descriptif de la situation des frontaliers en Suisse et retrace l'évolution de la législation les concernant. Les impacts potentiels du travail frontalier dans le pays de destination sont discutés à la lumière de la théorie économique. Un survol de la littérature empirique est ensuite présenté. De manière générale, il en ressort que les effets du travail frontalier sont tout au plus modestes. S'il existe un lien de causalité entre travail frontalier et chômage, celui-ci semble aller principalement du chômage vers les travailleurs frontaliers, ces derniers étant repoussés lorsque le chômage augmente.

Travail frontalier, chômage, salaires, Suisse

Cross-border workers and labor markets ills: the swiss case

The Swiss labour market is characterised by high wages and low unemployment, attracting many foreign workers, in particular cross-border workers. However, the social acceptance of these workers is mixed, and strong resentment exists against them. Border workers are often held responsible for various ills, such as unemployment or pressure on wages. Our contribution provides a descriptive overview of the situation of cross-border workers in Switzerland, and the development of related legislation. The potential impact of border workers in the destination country is discussed in light of economic theory, and an overview of the empirical literature is then presented. The broad picture that emerges is that the effects of border workers are at best modest. If a causal link between border workers and unemployment exists, it seems to concern mainly the unemployment of border workers being pushed away when unemployment increases.

Cross-border workers, unemployment, wages, Switzerland

Grenzarbeit und Arbeitsmarktprobleme: der Schweizer Fall

Der Schweizer Arbeitsmarkt ist durch hohe Löhne und niedrige Arbeitslosigkeit gekennzeichnet und zieht deshalb viele ausländische Arbeiterkräfte, insbesondere Grenzgänger, an. Allerdings ist die soziale Akzeptanz dieser Arbeitnehmer gemischt und es wird ein starker Groll gegen sie geäußert. Grenzgänger werden oft für verschiedene Probleme wie Arbeitslosigkeit oder Lohndruck verantwortlich gemacht. Unser Beitrag gibt einen anschaulichen Überblick über die Situation von Grenzgängern in der Schweiz und die Entwicklung der sie betreffenden Gesetzgebung. Die möglichen Auswirkungen der Grenzarbeit im Zielland werden im Lichte der Wirtschaftstheorie diskutiert. Anschliessend wird ein Überblick über die empirische Literatur gegeben. Generell zeigt sich, dass die Auswirkungen der Grenzgängerbeschäftigung bestenfalls bescheiden sind. Zwar besteht ein kausaler Zusammenhang zwischen Grenzgängerbeschäftigung und Arbeitslosigkeit,

der jedoch hauptsächlich von Arbeitslosigkeit auf Grenzarbeitnehmer überzugehen scheint, die bei steigender Arbeitslosigkeit zurückgedrängt werden.

Grenzgänger, Arbeitslosigkeit, Löhne, Schweiz

CITATION PROPOSÉE

Weber, S., Ramirez, J. V. et Ferro Luzzi G. (2019) : Travail frontalier et maux du marché du travail : Le cas Suisse. Dans : *Borders in Perspective - UniGR-CBS cahier thématique*. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions. Vol. 2 : pp. 73-84.
<https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>

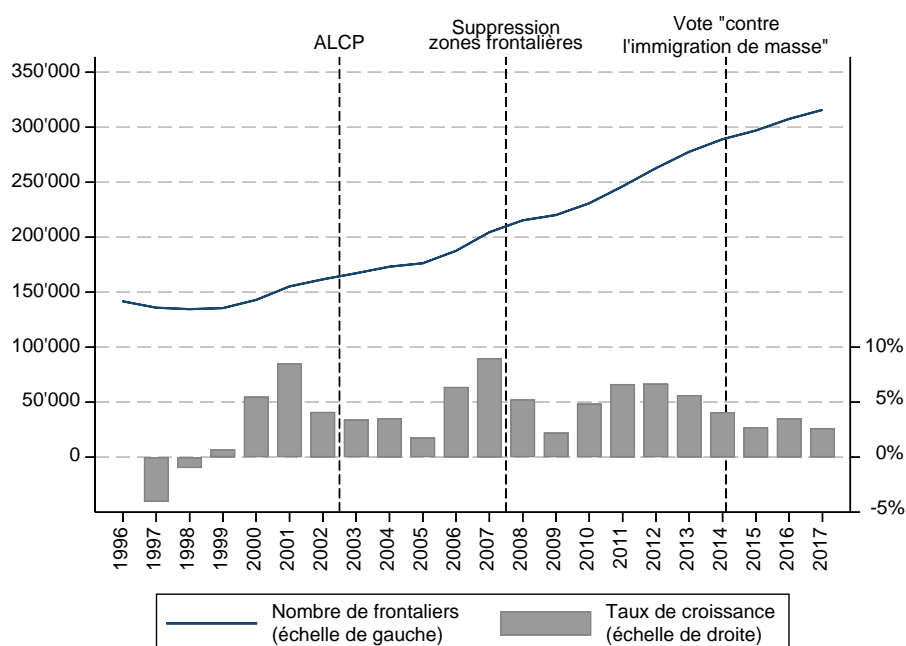
Introduction

Le marché suisse du travail se caractérise par une combinaison de salaires élevés, de taux de chômage bas et de relations du travail relativement pacifiques, attirant ainsi d'importants flux d'investissements directs et de nombreux travailleurs internationaux (Flückiger, 2008 ; OCDE, 2015, 2017). La population étrangère vivant en Suisse est ainsi importante en comparaison internationale. Elle représente aujourd'hui un quart de la population résidente et plus de 30% de la population active occupée¹. Les travailleurs étrangers sont classés en différentes catégories de permis de travail (A, B, C, G et L), qui impliquent des droits économiques différents. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique d'immigration en Suisse s'est essentiellement axée sur les pays d'Europe du Sud et orientée vers le court terme, sur le principe du « travailleur invité » (*guest worker policy*). Ce type de politique a incité les entreprises à recruter majoritairement des travailleurs non ou peu qualifiés, dont la plupart venaient d'Italie, d'Espagne puis du Portugal. La plupart de ces immigrants ont d'abord obtenu un permis de travail saisonnier (permis A) et ne pouvaient travailler que dans un nombre limité de secteurs. Ce n'est qu'après plusieurs années consécutives de travail saisonnier qu'ils obtenaient le droit à un permis de travail plus stable (permis B renouvelable annuellement) qui leur offrait une libre mobilité sectorielle et/ou professionnelle. Un

grand nombre de ces travailleurs a finalement obtenu un permis de séjour permanent (permis C), leur offrant des droits économiques équivalents à ceux des citoyens suisses.

Ce n'est qu'au cours des années 2000 que le gouvernement suisse a réorienté sa politique en négociant des accords bilatéraux relatifs à la mobilité des personnes avec l'Union européenne (UE), mettant ainsi fin à un processus d'intégration qui s'entamait par l'obtention d'un permis saisonnier. Avec une durée maximale de 12 mois, le « nouveau » permis de travail de court terme (permis L), qui offre des droits économiques différents de ceux de l'ancien permis saisonnier, ne constitue plus la principale porte d'entrée pour la population migrante.

Le statut de frontalier (permis G) a depuis longtemps été utilisé en Suisse. Leur nombre a augmenté plus rapidement que les autres catégories de travailleurs étrangers au cours des dernières années et dépasse actuellement les 300 000, ce qui représente plus de 6% de la population active occupée (voir OFS, 2018). La Figure 1 montre l'évolution du nombre de travailleurs frontaliers depuis 1996. On remarque que l'effectif de ces travailleurs augmente sans cesse depuis 1999, avec des périodes de hausses plus marquées que d'autres. Les changements de législation (signalés sur le graphique) ne semblent cependant pas engendrer de rupture majeure dans le taux de croissance.

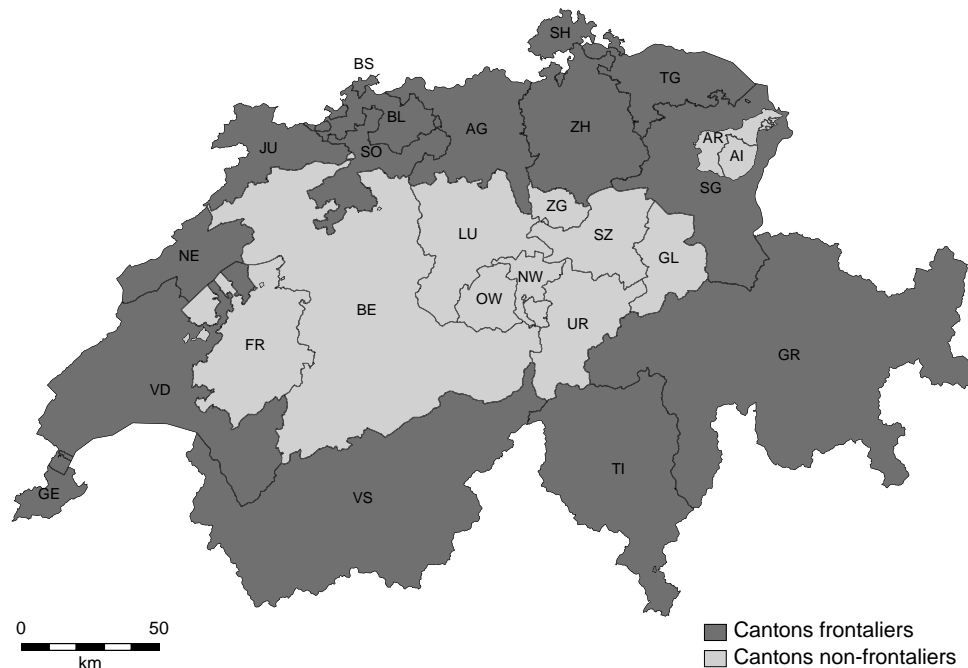


Évolution du nombre de frontaliers en Suisse Fig. 1

Note : Élaboration par les auteurs à partir des données de la Statistique des frontaliers (STAF, OFS)

La majorité des travailleurs frontaliers provient de France (55%), alors que 23% résident en Italie, 19% en Allemagne et 3% en Autriche. Ils sont également répartis de manière inégale quant à leur lieu de travail. La concentration des travailleurs frontaliers est en effet particulièrement élevée dans les régions occidentales (franco-phones) et méridionales (italophones) de la Suisse, ainsi que dans le canton de Bâle-Ville (la carte de la Suisse est représentée dans la Figure 2).

À eux trois, ces cantons rassemblent pratiquement 60% de l'ensemble des frontaliers actifs en Suisse. Dans les cantons de Genève, du Tessin et de Bâle-Ville, les frontaliers représentent aujourd'hui plus de 30% de la main-d'œuvre.

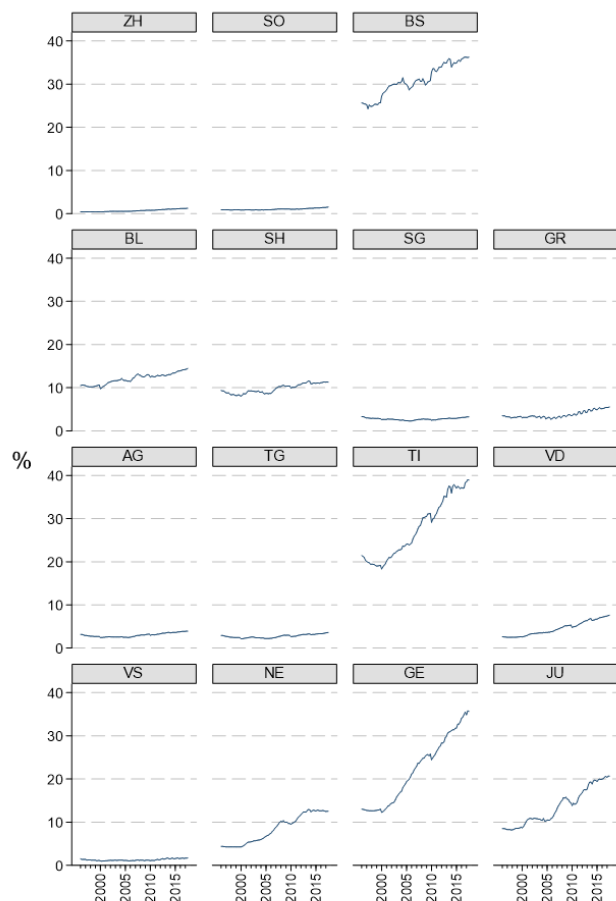


Carte de la Suisse et de ses cantons Fig. 2

Notes : Élaboration par les auteurs à partir des données de l'Office fédéral de topographie, swisstopo. Les cantons sont indiqués comme suit : ZH Zürich ; BE Bern ; LU Luzern ; UR Uri ; SZ Schwyz ; OW Obwald ; NW Nidwald ; GL Glarus ; ZG Zug ; FR Fribourg ; SO Solothurn ; BL Basellandschaft ; BS Basel-Stadt ; SH Schaffhausen ; AR Appenzell Ausserrhoden ; AI Appenzell Innerrhoden ; SG St. Gallen ; GR Graubünden ; AG Aargau ; TG Thurgau ; TI Ticino ; VD Vaud ; VS Valais ; NE Neuchâtel ; GE Genève ; JU Jura

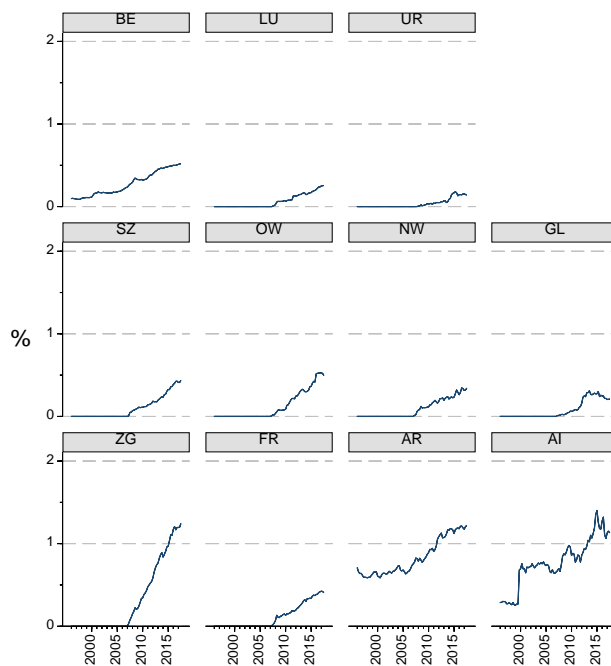
Les Figures 3A et 3B décrivent l'évolution des proportions de frontaliers et de chômage dans les 26 cantons suisses, selon qu'ils possèdent une frontière commune avec un autre pays (Figure 3A) ou non (Figure 3B)ⁱⁱ. Pour les cantons non-frontaliers, les proportions de frontaliers actifs sur le marché du travail cantonal ne dépassent généralement pas le pourcent, à l'instar de certains cantons frontaliers comme Zürich

ou le Valais. Parmi les cantons frontaliers en revanche, on observe des proportions nettement supérieures. D'autre part, on a assisté dans certains de ces cantons à une très forte progression au cours des deux décennies passées. Les proportions ont notamment doublé dans les cantons de Genève et du Tessin, ce dernier s'étant avéré être un canton-clé dans l'acceptation du oui à la votation fédérale de 2014 visant à réduire l'immigration.



Évolution des proportions (%) de frontaliers dans les cantons frontaliers Fig. 3A

Note : Élaboration par les auteurs à partir des données de la Statistique des frontaliers (STAF, OFS). Les proportions de frontaliers sont obtenues en rapportant le nombre de frontaliers à la population active dans chaque canton.



Évolution des proportions (%) de frontaliers dans les cantons non-frontaliers Fig. 3B

Note : Élaboration par les auteurs à partir des données de la Statistique des frontaliers (STAF, OFS). Les proportions de frontaliers sont obtenues en rapportant le nombre de frontaliers à la population active dans chaque canton.

Les différentiels de salaires entre la Suisse et les pays voisins jouent sans doute un rôle prépondérant dans l'attraction des travailleurs frontaliers. Par rapport à la France, l'Allemagne et l'Italie, les salaires suisses sont en effet environ deux fois supérieursⁱⁱⁱ. De même, on observe un différentiel de taux de chômage habituellement favorable à la Suisse par rapport à ses voisins (hormis l'Allemagne). Au 4^{ème} trimestre 2017, le taux de chômage au sens du BIT s'élevait à 4.5% en Suisse alors qu'il était de 9.2% en France, 11.2% en Italie, et 3.5% en Allemagne (OFS, 2018). Certains secteurs d'activité, dans lesquels la main-d'œuvre indigène est relativement peu abondante en comparaison avec la demande de travail, sont logiquement de gros employeurs de travailleurs frontaliers. C'est globalement le cas des secteurs industriels, et plus particulièrement de l'industrie pharmaceutique ou de l'horlogerie dans le canton de Neuchâtel (Péclat et Weber, 2016) et de la mécanique de précision dans le canton de Genève (Kempeneers et Flückiger, 2012). Le fait que la Suisse partage des langues avec ses pays voisins facilite bien entendu l'intégration des travailleurs venant de l'extérieur du pays.

Plusieurs changements profonds ont affecté le statut des travailleurs frontaliers au cours des quinze dernières années. En juin 2002, l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) est entré en vigueur, levant ainsi les restrictions pour les citoyens de l'UE qui veulent vivre ou travailler en Suisse. En juin 2007, l'obligation pour les frontaliers de vivre et de travailler dans les régions frontalières a été levée. Désormais, ils peuvent travailler dans n'importe quelle région suisse et ne sont pas tenus de rentrer chez eux tous les soirs^{iv}.

Dans l'ensemble, ces changements dans la politique migratoire de la Suisse ont profondément modifié la structure de qualification de la population active étrangère. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP, les vagues d'immigration qui se sont succédées sont majoritairement composées de personnes qualifiées voire hautement qualifiées. En d'autres termes, la main-d'œuvre étrangère couvre aujourd'hui un plus large éventail d'emplois que dans les années 90, ce qui a naturellement amplifié l'impact social de la main-d'œuvre étrangère, notamment sur les perceptions de la population autochtone.

Les partis populistes ont ainsi intensifié leur pression pour des contrôles plus stricts de la main-d'œuvre étrangère, ce qui a abouti en février 2014 à l'acceptation par les Suisses d'une initiative « contre l'immigration de masse ». Les détails d'application du vote ont été publiés en février 2017, presque sans aucune référence aux travailleurs étrangers. Afin de ne pas compromettre l'ensemble des accords bilatéraux, le gouvernement

a prudemment modifié la loi d'application, où les entreprises sont tenues d'annoncer leurs offres d'emploi aux offices de placement de manière anticipée dans les professions où le taux de chômage est élevé. La valeur seuil applicable à partir du 1^{er} juillet 2018 est de 8%, puis elle passera à 5% le 1^{er} janvier 2020. Dans tous les cas, et comme dans d'autres pays européens, ces décisions politiques successives révèlent des changements évidents dans la tolérance vis-à-vis des travailleurs étrangers, malgré les évidences empiriques tirées de la littérature sur l'impact global de l'immigration sur le bien-être dans les pays d'accueil.

Dans la suite de ce papier, nous présentons un survol de la littérature internationale sur le sujet ayant trait exclusivement aux effets du nombre de frontaliers sur le marché du travail local. Ceci nous permettra d'explicitier les différents scénarios qu'il est possible de formuler sur la base d'une analyse économique « classique » (autrement dit basée sur les principes d'offre et de demande) sur la relation entre les travailleurs frontaliers, les bas salaires et le chômage dans la population locale. Nous présenterons ensuite les principaux enseignements que l'on peut tirer à ce jour de la situation en Suisse, et plus particulièrement sur le lien causal existant entre le nombre de frontaliers et le nombre de chômeurs. La dernière section conclut.

L'offre et la demande en action

Les effets de la migration sur le marché du travail sont l'objet d'une controverse datant de plusieurs décennies. Parmi les auteurs les plus influents de cette littérature, on trouve d'un côté David Card, dont les résultats démontrent que les effets de l'immigration sont négligeables. Par exemple, Card (1990) montre qu'une vague d'immigration massive de Cuba vers Miami (USA) a eu un impact virtuellement inexistant sur les salaires et le taux de chômage de la ville américaine. À l'inverse, George Borjas et ses coauteurs (1996, 1997, 2003) font ressortir des effets néfastes et de taille considérable. Une revue détaillée ainsi qu'une méta-analyse de cette littérature se trouvent dans Longhi et al. (2010), qui tendent à confirmer que les effets de l'immigration sont faibles. Plus récemment di Giovanni et al. (2015) ont suggéré que la migration internationale exerce des effets positifs à long terme sur le bien-être des pays de destination, de même que sur celui des pays de provenance, grâce aux renvois de fonds par les travailleurs vers leur pays d'origine (*remittances*). Toutefois, le chemin vers l'équilibre de

long terme peut s'avérer délicat pour certains, notamment les travailleurs locaux ayant des compétences relativement faibles qui subissent des pertes à court terme, tant en termes d'emploi que de salaires. Ces remaniements peuvent expliquer, du moins en partie, l'opposition à l'immigration dans les pays à revenu élevé.

Le travail transfrontalier doit toutefois être considéré comme une forme particulière de mobilité spatiale du travail, dans laquelle des personnes travaillent dans un pays mais vivent dans un autre. Aussi, bien que les effets de la migration au sens large aient été largement étudiés, nous n'en savons que peu au sujet des effets du travail transfrontalier sur le bien-être ou plus spécifiquement sur le marché du travail du pays de destination. Néanmoins, il semble évident que ces effets puissent différer de ceux observés sur l'immigration « classique » et ce pour plusieurs raisons (voir par exemple Russo et al., 2014). Premièrement, par définition, les travailleurs frontaliers vivent à l'étranger et, par conséquent, se déplacent tous les jours pendant que les travailleurs immigrés restent dans le pays de destination. L'impact de la main-d'œuvre frontalière sur la consommation locale et donc sur la demande locale de travail est probablement plus faible que celui exercé par les immigrés. Deuxièmement, le niveau d'éducation comme la distance socio-culturelle par rapport à la population autochtone devraient a priori être moindre pour les travailleurs frontaliers que pour les étrangers résidents. Shields et Swenson (2000) montrent ainsi que les pendulaires (*commuters*) ont une propension élevée à obtenir des emplois de bonne qualité. L'impact des deux groupes de travailleurs étrangers sur l'offre locale de travail est donc sans doute distinct.

Les études empiriques sur les effets du travail transfrontalier sont toutefois assez rares, ce qui s'explique probablement par son importance limitée dans les grandes économies. Les travailleurs frontaliers représentent moins de 1% de la main-d'œuvre de l'UE-28 (Eurostat, 2015), même si d'importantes différences nationales et régionales existent, et une tendance à la hausse est attendue à mesure que l'intégration européenne se développe. Les salariés frontaliers représentent ainsi plus de 44% de l'emploi salarié au Luxembourg, et cette région concentre ainsi un cinquième de l'ensemble des travailleurs frontaliers des 27 pays membres de l'Union européenne, (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2011 ; Damette et al., 2018).

Buettner et Rincke (2007) discutent des effets sur le marché du travail de la réunification allemande en comparant les régions ouest-allemandes à la frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est aux autres régions ouest-alle-

mandes, avant et après 1990, date de la réunification. Conformément au cadre théorique standard utilisé par les économistes, ils constatent que les travailleurs d'Allemagne de l'Est qui se rendent dans les régions frontalières de l'Allemagne de l'Ouest élargissent l'offre locale de travail, entraînant des salaires plus bas et un chômage plus élevé.

Dans l'esprit de la théorie de la recherche d'emploi (Mortensen et Pissarides, 1999), Pierrard (2008) construit un modèle pour comprendre la concurrence entre résidents et frontaliers. Les simulations basées sur ce modèle montrent que la combinaison d'un choc externe (c'est-à-dire une augmentation de l'offre étrangère de travail) et d'un choc domestique (c'est-à-dire une augmentation de l'offre domestique de travail) est nécessaire pour expliquer l'augmentation simultanée de l'emploi et du chômage au Luxembourg sur la période 2004-2006. La concurrence en matière d'emploi ne peut à elle seule expliquer l'évolution observée, ce qui implique que les travailleurs frontaliers génèrent des externalités positives en augmentant l'emploi dans le pays d'accueil.

De manière synthétique, trois hypothèses principales peuvent être formulées quant aux relations entre le nombre de frontaliers et le chômage.

Premièrement, les travailleurs frontaliers pourraient faire augmenter le chômage, en accord avec les sentiments populaires. Autrement dit, les travailleurs locaux seraient grandement substituables aux travailleurs frontaliers et une concurrence plus intense pour l'emploi évincerait les travailleurs locaux les moins compétitifs. Une certaine rigidité des salaires (par exemple, en raison de minimas dans les conventions collectives de travail) générerait ainsi du chômage dans les professions où l'offre de travailleurs frontaliers augmente. Buettner et Rincke (2007) et Hazans (2004) obtiennent des résultats à l'appui de ces effets dans leurs enquêtes respectives de la réunification allemande et du travail frontalier en provenance des États baltes.

Dans la deuxième hypothèse, les travailleurs frontaliers font diminuer le chômage. Bien que cela puisse paraître contre-intuitif, cette prédiction repose simplement sur l'hypothèse que les travailleurs frontaliers sont complémentaires aux travailleurs locaux et génèrent donc des externalités positives sur le marché du travail du pays d'accueil. Par exemple, il est possible qu'une entreprise décide de rester à son emplacement actuel parce qu'elle peut embaucher les travailleurs dont elle a besoin parmi les travailleurs frontaliers qui ne se trouvent pas parmi les travailleurs locaux. Au lieu de délocaliser ses activités, une telle entreprise resterait grâce à la possibilité de faire appel à des travailleurs frontaliers, qui aident ainsi à

garder des emplois dans la région. Si la production augmente pour ces entreprises, l'emploi augmente pour les travailleurs locaux comme pour les travailleurs frontaliers. Même si les travailleurs frontaliers ne sont pas complémentaires, on pourrait en principe observer une augmentation de l'emploi des frontaliers avec un emploi constant de travailleurs locaux si la cause sous-jacente de l'embauche est une augmentation de la demande de travail. Outre les résultats favorables à cette hypothèse que Pierrard (2008) a obtenu pour le Luxembourg, Russo et al. (2014) aboutissent à une conclusion similaire pour les flux régionaux de frontaliers en Allemagne.

La troisième et dernière hypothèse est que le chômage entraîne une diminution du nombre de travailleurs frontaliers : si le chômage augmente, cela peut décourager les travailleurs frontaliers de chercher un emploi dans le pays. Cette relation s'apparente à ce qu'il est courant d'appeler « l'effet du travailleur découragé », traduisant une situation où les demandeurs d'emploi ne parviennent pas à (re)trouver du travail en période de chômage élevé et finissent par quitter complètement le marché du travail. On remarque que le lien de causalité de cette troisième explication va du chômage vers le travail frontalier et est donc en sens opposé de celui des deux premières explications, selon lesquelles c'est le travail frontalier qui influence le niveau de chômage.

Ainsi, bien que les frontaliers soient perçus comme ayant un impact néfaste sur le chômage ou encore les salaires, encore faut-il démontrer que cette relation soit causale, et non qu'il s'agisse d'une simple corrélation. De plus, si une relation causale existe, sa direction n'est de loin pas évidente.

Le cas suisse

Les études empiriques réalisées au niveau de l'ensemble du pays sont relativement rares en Suisse. La majorité des articles existant examinent en effet l'impact des travailleurs frontaliers au niveau d'un canton (ou groupe de cantons) spécifique et sont généralement basés sur une seule année d'observation.

Sur la question des salaires, Ramirez et Asensio (2013), par exemple, étudient la possibilité d'une violation des salaires minima conventionnels dans le canton de Genève, mais n'obtiennent des résultats significatifs en faveur de cette hypothèse que dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration alors que les effets semblent négligeables dans les secteurs de la construction et du bâtiment, du commerce de détail et du transport routier. Par contre, le phénomène de surqualification par rapport aux compétences requises pour

le poste de travail est de manière générale plus importante parmi la population des travailleurs frontaliers que dans la population autochtone.

Concernant les préférences du côté de la demande de travail, Flückiger et al. (2012) ont enquêté sur les pratiques d'embauche des employeurs dans le canton de Genève en utilisant des curriculum vitae fictifs pour répondre à de véritables ouvertures de postes. De manière générale, ils constatent que les employeurs contactent les demandeurs d'emploi locaux avant les demandeurs d'emploi vivant à l'étranger, ce qui va plutôt à l'encontre du sentiment populaire selon lequel les travailleurs frontaliers seraient activement recherchés voire favorisés par les employeurs locaux.

Du côté de l'offre, Kempeneers et Flückiger (2012) comparent quant à eux les caractéristiques des chômeurs et des travailleurs frontaliers à Genève. Leur principal constat est que les deux groupes sont très dissemblables et qu'un travailleur frontalier sur dix seulement aurait éventuellement pu être remplacé par un chômeur. Péclat et Weber (2016) ont réalisé une analyse comparable dans le canton de Neuchâtel et parviennent également à la conclusion que chômeurs locaux et travailleurs frontaliers sont difficilement substituables.

Au niveau national, Beerli et Peri (2015) étudient les impacts de l'ALCP en exploitant le calendrier échelonné de sa mise en œuvre dans les cantons frontaliers et non-frontaliers. Ils constatent une augmentation significative du nombre de nouveaux immigrants (c'est-à-dire travailleurs frontaliers et travailleurs immigrés titulaires d'un permis B ou L), mais pas d'effet général sur les salaires ni sur le chômage des travailleurs locaux (c'est-à-dire travailleurs de nationalité suisse et travailleurs étrangers détenteurs d'un permis C). Cependant, en décomposant l'effet le long de la distribution des compétences, ces mêmes auteurs constatent de faibles impacts négatifs sur l'emploi des travailleurs semi-qualifiés et un impact positif sur le salaire des travailleurs autochtones hautement qualifiés. Losa et al. (2014) ont étudié le même changement de politique et constatent également des effets mitigés, créant de nouveaux emplois dans certains secteurs mais générant du chômage dans d'autres.

En utilisant une approche spatiale, Lalive et al. (2013) ne trouvent aucun effet négatif de l'ALCP sur l'emploi des travailleurs locaux. Cependant, ils décèlent un impact faible mais significatif sur la probabilité de chômage des travailleurs hautement qualifiés nés en Suisse. Un tel résultat est également conforme aux conclusions de Müller et al. (2013), qui analysent l'impact de l'ALCP sur les salaires et trouvent un impact légèrement négatif mais significatif sur les salaires des travail-

leurs locaux les plus qualifiés.

Afin d'étudier spécifiquement la relation entre travail frontalier et chômage en Suisse, nous avons collecté et combiné des données provenant de diverses sources publiques^v. Les chiffres détaillés sur le chômage proviennent du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Les nombres de frontaliers sont quant à eux disponibles au travers de la Statistique des frontaliers (STAF) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). En combinant les deux sources, on peut reconstituer des séries trimestrielles à partir de 1996 permettant d'analyser de manière approfondie la relation entre travail frontalier et chômage au niveau national ou au niveau des cantons. Le PIB suisse et le taux de change EUR|CHF sont également pris en compte dans l'analyse, puisque ce sont deux éléments susceptibles de jouer un rôle dans la relation entre chômage et travail frontalier.

Par rapport à la littérature existante, cette analyse est exhaustive, en ce sens qu'elle se base sur l'ensemble de la Suisse (séries temporelles) et sur tous les cantons ou toutes les régions (données de panel). L'analyse porte de plus sur une longue période d'observation (1996-2017) caractérisée par une fréquence élevée (trimestres), contrairement aux autres études réalisées en Suisse comme à l'étranger qui utilisent généralement des données transversales ou se concentrent sur un changement de politique spécifique, comme discuté plus haut. Cet aspect est important puisqu'on peut en effet supposer qu'il est nécessaire de couvrir une période d'observation suffisamment étendue pour pouvoir étudier les diverses hypothèses que l'on peut tirer de la théorie économique.

L'analyse économétrique repose sur tests de causalité "à la Granger" (1969). Cette technique permet d'étudier la direction de la causalité (unidirectionnelle ou bidirectionnelle) entre deux variables. Afin de pouvoir intégrer plus de deux variables dans les analyses, et donc prendre en compte les effets du PIB et du taux de change sur le travail frontalier et le chômage, l'extension de Pesaran et al. (2001) a été mise en œuvre.

Les résultats obtenus pour l'ensemble du pays indiquent qu'il n'existe aucune relation de cause à effet allant du travail frontalier vers le chômage. Il n'y a donc apparemment pas de substitution entre les populations de frontaliers et de chômeurs. En revanche, la relation causale allant du nombre de chômeurs vers le nombre de frontaliers est clairement négative, suggérant que toute hausse du chômage en Suisse freine l'arrivée de nouveaux travailleurs frontaliers, comme le suppose l'hypothèse du "travailleur découragé" discutée plus haut. Quantitativement parlant, nos résultats indiquent qu'une augmentation de 1% du

nombre de chômeurs entraîne une réduction d'environ 0.2% du nombre de frontaliers. Nous trouvons par ailleurs que la croissance économique (mesurée par le PIB par habitant) fait baisser le taux de chômage et attire les travailleurs frontaliers.

Il est à signaler que nos résultats sont en phase avec ceux de Fromentin (2018), qui effectue une analyse de la relation entre le niveau d'activité économique et le travail frontalier au Luxembourg sur la base de tests de Granger (1969). Ses résultats démontrent que l'activité économique impacte le nombre de travailleurs frontaliers à destination du Luxembourg alors que l'inverse n'est pas vrai (ou en tout cas dans une moindre mesure).

Les données de panel permettent de tirer profit de la variabilité entre cantons en sus de la variabilité temporelle. Elles sont analysées grâce à la méthode développée par Dumitrescu et Hurlin (2012), et Lopez et Weber (2017). Dans l'ensemble, les résultats obtenus au niveau cantonal confirment ceux basés sur les séries temporelles au niveau national : il existe une causalité très claire allant du taux de chômage vers la proportion de travailleurs frontaliers, que ce soit pour les cantons frontaliers ou non, alors que presque rien n'indique que les travailleurs frontaliers sont à l'origine du taux de chômage. Le seul résultat statistiquement significatif pour cette direction est obtenu lorsque nous limitons l'échantillon aux cantons frontaliers, mais il est à relever que ce résultat est nettement moins robuste que pour la relation en sens opposé. Pour autant qu'il existe, l'effet du travail frontalier semble avoir une incidence *négative* (statistiquement parlant) sur le taux de chômage. Les effets estimés sont très proches de zéro voire légèrement négatifs. Lorsque la proportion de frontaliers augmente de 1 point de pourcentage, le taux de chômage *diminue* de moins de 0.1 point de pourcentage. Pour les cantons frontaliers, les effets ne sont que légèrement plus marqués que pour l'ensemble du pays. Dans l'ensemble, nos résultats indiquent donc que les répercussions du travail frontalier sur le taux de chômage sont faibles.

D'autre part, quand le taux de chômage augmente de 1 point de pourcentage, la proportion de frontaliers diminue de 2.2 points de pourcentage. L'effet répulsif du chômage étant, dans ce cas également, plus fort dans les cantons frontaliers.

Conclusion

Bien que la théorie économique n'exclue aucunement la possibilité que les travailleurs frontaliers exercent un impact négatif sur les salaires et le chômage par la simple augmentation de l'offre de

travailleurs étrangers, les résultats empiriques obtenus à ce jour, en Suisse comme ailleurs, ne confirment pas cette hypothèse. Globalement, il n'existe pas de preuve empirique solide validant l'idée largement répandue de l'existence d'une substitution entre les travailleurs locaux et les travailleurs frontaliers. En fait, le cas échéant, les estimations les plus récentes et complètes réalisées sur des données du marché du travail en Suisse suggèrent qu'il existe davantage un effet répulsif du chômage local sur les travailleurs frontaliers.

Sur la base des études existantes à ce jour, il est possible de formuler les recommandations de politique économique suivantes. Considérant que la causalité allant des travailleurs frontaliers en direction du chômage ou des bas salaires semble faible, la solution populiste visant à réduire radi-

calement ou même exclure les travailleurs frontaliers du marché suisse du travail pour résoudre les problèmes de chômage local ne devrait pas permettre d'atteindre les résultats escomptés à long terme. D'autre part, étant donnée l'existence d'un lien négatif allant du chômage vers les travailleurs frontaliers, nous pouvons nous attendre à ce qu'une réduction du chômage local s'accompagne d'une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers qui sont attirés par un marché du travail qui fonctionne globalement bien. Autrement dit, si les politiques mises en œuvre en Suisse réussissent à résoudre les problèmes de chômage, elles profiteront également (en partie) aux travailleurs frontaliers. Les décideurs politiques devraient donc tolérer une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers et même envisager de telles augmentations comme des retombées positives de leurs politiques.

NOTES

ⁱ Voir les données de l'Office Fédéral de la Statistique : « Statistique de la population et des ménages STAT-POP » et « Statistique de la population active occupée SPAO »

ⁱⁱ Afin de permettre des comparaisons inter-cantoniales pertinentes, les nombres de frontaliers sont transformés en proportions en les divisant par la population active de chaque canton.

ⁱⁱⁱ Lorsque les salaires sont ajustés pour les parités de pouvoir d'achat, la différence diminue, mais reste importante (env. 50% pour l'Italie, 40% pour la France, 30% pour l'Allemagne).

^{iv} La proportion des travailleurs frontaliers provenant de pays non-limitrophes reste très marginale en Suisse (< 1%).

^v Tous les détails techniques concernant cette analyse se trouvent dans Weber et al. (2018). Il est à noter que les travailleurs frontaliers ne bénéficient pas de l'assurance-chômage en Suisse et sont donc exclus de la statistique sur le chômage, indépendamment de leur nationalité, contrairement aux autres catégories de travailleurs étrangers résidant sur le territoire.

RÉFÉRENCES

- Beerli, A. et Peri, G. (2015) 'The labor market effects of opening the border: New evidence from Switzerland', *NBER Working Paper*, No. 21319.
- Belkacem, R., et Pigeron-Piroth, I. (2011) 'Travail frontalier et développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux', *Géo-Regards, Revue neuchâteloise de géographie*, No. 4, pp.13-28.
- Borjas, G. (2003) 'The labor demand curve is downward sloping: Reexamining the impact of immigration on the labor market', *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 118 No. 4, pp.1335-1374.
- Borjas, G., Freeman, R. et Katz, L. (1996) 'Searching for the effect of immigration on the labor market', *American Economic Review*, Vol. 86 No. 2, pp.246-251.
- Borjas, G., Freeman, R. et Katz, L. (1997) 'How much do immigration and trade affect labor market outcomes?', *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1997 No. 1, pp.1-90.
- Buettner, T. et Rincke, J. (2007) 'Labor market effects of economic integration: The impact of re-unification in German border regions', *German Economic Review*, Vol. 8 No. 4, pp.536-560.
- Card, D. (1990) 'The impact of the Mariel boatlift on the Miami labor market', *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 43 No. 2, pp.245-257.
- Damette, O., Fromentin, V. et Salesina, M. (2018) 'Cluster financier luxembourgeois et travailleurs frontaliers dans la Grande Région', *Revue de l'Union Européenne*, No. 617, pp.230-239.
- Di Giovanni, J., Levchencko, A. et Ortega, F. (2015) 'A global view of cross-border migration', *Journal of the European Economic Association*, Vol. 13 No. 1, pp.168-202.

- Dumitrescu, E. et Hurlin, C. (2012) 'Testing for Granger non-causality in heterogeneous panels', *Economic Modelling*, Vol. 29 No. 4, pp.1450-1460.
- Eurostat (2015) 'Statistics on commuting patterns at regional level', http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Statistics_on_commuting_patterns_at_regional_level (accédé : 15 novembre 2018).
- Flückiger, Y. (2008) 'The labour market in Switzerland: The end of a special case?', *International Journal of Manpower*, Vol. 19 No. 6, pp.369-395.
- Flückiger, Y., Ferro Luzzi, G., Graf, R., Ortega, B. et Wolf, T. (2012) 'Main-d'œuvre frontalière et pratiques d'embauche sur le marché genevois du travail', Observatoire universitaire de l'emploi, Université de Genève.
- Fromentin, V. (2018) 'Cluster financier et travailleurs frontaliers dans le territoire de la Grande Région', dans Nobile, D. et Marin, A. (éds.), *Management de la dynamique territoriale*, Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, Chapitre 9.
- Hazans, M. (2004) 'Does commuting reduce wage disparities?' *Growth and Change*, Vol. 35 No. 3, pp.360-390.
- Granger, C. (1969) 'Investigating causal relations by econometric models and cross-spectral methods', *Econometrica*, Vol. 37 No. 3, pp.424-438.
- Kempeneers, P. et Flückiger, Y. (2012) 'Immigration, libre circulation des personnes et marché de l'emploi', Observatoire universitaire de l'emploi, Université de Genève.
- Lalive, R., Zweimüller, J. et Favre, S. (2013) 'Les effets d'éviction restent faibles sur le marché suisse de l'emploi', *la Vie économique*, No. 6, pp.8-11.
- Longhi, S., Nijkamp, P. and Poot, J. (2010) 'Joint impacts of immigration on wages and employment: Review and meta-analysis', *Journal of Geographical Systems*, Vol. 12 No. 4, pp.355-387.
- Lopez, L. et Weber, S. (2017) 'Testing for Granger causality in panel data', *Stata Journal*, Vol. 17 No. 4, pp.972-984.
- Losa, F., Bigotta, M, et Gonzalez, O. (2014) 'La libre circulation: Joies ou douleurs?', Office de la statistique, République et Canton du Tessin.
- Mortensen, D. et Pissarides, C. (1999) 'Job reallocation, employment fluctuations and unemployment', dans Taylor, J. et Woodford, M, (éds.), *Handbook of Macroeconomics*, North-Holland, Amsterdam, pp.1171-1228.
- Müller, T., Asensio, N. et Graf, R. (2013) 'L'impact de la libre circulation des personnes sur les salaires en Suisse', *La Vie économique*, No. 1-2, pp.43-47.
- OCDE (2015) 'Études économiques de l'OCDE: Suisse 2015', *Éditions OCDE*, Paris.
- OCDE (2017) 'Perspectives des migrations internationales 2017', *Éditions OCDE*, Paris.
- OFS (2018) 'Indicateurs du marché du travail 2018', Office Fédéral de la Statistique, Neuchâtel (Suisse).
- Péclat, M. et Weber, S. (2016) 'Chômeurs et travailleurs frontaliers sur le marché neuchâtelois du travail', *Institut de recherches économiques*, Université de Neuchâtel.
- Pesaran, M., Shin, Y. et Smith, R. (2001) 'Bounds testing approaches to the analysis of level relationships', *Journal of Applied Econometrics*, Vol. 16 No. 3, pp.289-326.
- Pierrard, O. (2008) 'Commuters, residents and job competition', *Regional Science and Urban Economics*, Vol. 38 No. 6, pp.565-577.
- Ramirez, J. et Asensio, N. (2013) 'Analyse empirique du risque de sous-enchère salariale sur le marché du travail à Genève', Haute école de gestion de Genève.
- Russo, G., Tedeschi, F., Reggiani, A. et Nijkamp, P. (2014) 'Commuter effects on local labour markets: A German modelling study', *Urban Studies*, Vol. 51 No. 3, pp.493-508.
- Shields, M. et Swenson, D. (2000) 'Regional labor markets: The relationship between industry level employment and in-commuting in Pennsylvania counties', *Journal of Regional Analysis and Policy*, Vol. 30 No. 2, pp.81-94.
- Weber, S., Ferro Luzzi, G. et Ramirez, J. (2018) 'Do cross-border workers cause unemployment in the host country? The case of Switzerland', *Espace populations sociétés*, Vol. 2017 No. 3, pp.1-29.

ADRESSES

Sylvain Weber, Chercheur post-doctoral, Université de Neuchâtel, Institut de Recherches Économiques (irene), Abram-Louis Breguet 2, 2000 Neuchâtel, Suisse, sylvain.weber@unine.ch

José V. Ramirez, Professeur HES, Haute école de gestion de Genève, HES-SO, Rue de la Tambourine 17, 1227 Carouge, Suisse, jose.ramirez@hesge.ch

Giovanni Ferro Luzzi, Professeur associé, Institut d'économie et d'économétrie, Université de Genève, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, et Haute école de gestion de Genève, HES-SO, Rue de la Tambourine 17, 1227 Carouge, Suisse, giovanni.ferro-luzzi@unige.ch

NOTES BIOGRAPHIQUES

SYLVAIN WEBER a obtenu son doctorat à l'Université de Genève en 2011, avec une thèse réalisée dans le domaine de l'économie du travail. Il est maintenant chercheur post-doctoral à l'institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel (UniNe) et à l'institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG). Sylvain Weber est l'auteur de plusieurs articles publiés dans des revues scientifiques de niveau international, en particulier dans les domaines de l'économie du travail et de l'économie de l'énergie. Il est spécialisé en microéconomie appliquée et dispose de compétences particulièrement pointues dans l'utilisation des logiciels économétriques Stata et R.

JOSÉ V. RAMIREZ est professeur d'économie politique à la Haute école de gestion de la HES-SO Genève et membre du pôle de recherche national PNR *LIVES*. Ses domaines de recherche et d'expertise sont directement en lien avec le marché du travail et l'éducation, notamment sur les questions d'inégalités, les mesures de discrimination salariale et les méthodes quantitatives d'évaluation des politiques publiques dans le domaine.

GIOVANNI FERRO LUZZI est professeur à la Haute école de gestion de la HES-SO Genève et à l'Université de Genève où il dirige l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG). Ses publications portent notamment sur les politiques du marché du travail, le chômage, les inégalités de salaires, la discrimination et la pauvreté. Il a également été consultant pour l'OCDE et le BIT.



Interreg
Grande Région | Großregion



BORDERS IN PERSPECTIVE

UniGR-CBS Cahier Thématique 2/2019

LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE : Emploi, Quotidien et Perceptions

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (éds.)

ÉDITEURS

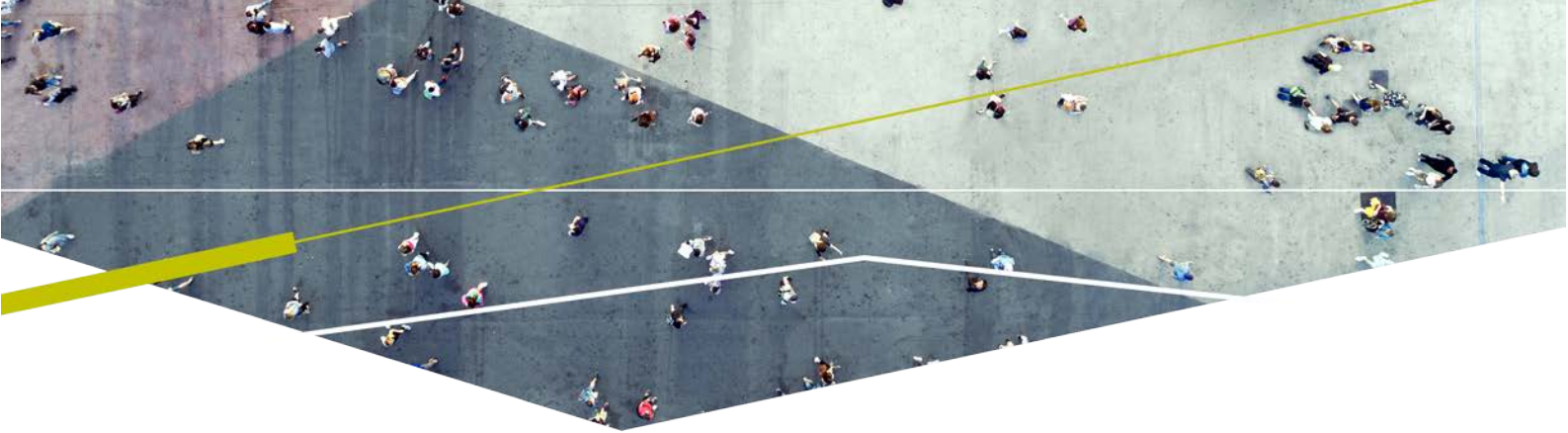
Isabelle Pigeron-Piroth

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

Christian Wille

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

UniGR-Center for Border Studies
Luxembourg, 2019
DOI : <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>



UniGR-Center for Border Studies

CENTRE EUROPEEN D'ETUDES SUR LES FRONTIERES
EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR GRENZRAUMFORSCHUNG

EN It is a thematic cross-border network of approximately 80 researchers within the university grouping University of the Greater Region (UniGR) conducting research on borders, their meanings and challenges. Due to its geographical position in the “heart of Europe”, its expertise and disciplinary diversity, the UniGRCBS has the best prerequisites for becoming a European network of excellence. For the creation of a “European Center for Competence and Knowledge in Border Studies”, the Interreg VA Greater Region program provides the UniGR-CBS network with approximately EUR 2 million ERDF funding between 2018 and 2020. Within this project, the UniGR-CBS aims at developing harmonized research tools, embedding Border Studies in teaching, promoting the dialogue on cross-border challenges between academia and institutional actors and supporting the spatial development strategy of the Greater Region.

FR C'est un réseau transfrontalier et thématique qui réunit environ 80 chercheuses et chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région (UniGR) spécialistes des études sur les frontières, leurs significations et enjeux. Grâce à sa position géographique au « cœur de l'Europe », à sa capacité d'expertise et à la diversité des disciplines participantes, l'UniGR-CBS revêt tous les atouts d'un réseau d'excellence européen. L'UniGR-CBS bénéficie d'un financement d'environ 2 M € FEDER pendant trois ans dans le cadre du programme INTERREG VA Grande Région pour mettre en place le Centre européen de ressources et de compétences en études sur les frontières. Via ce projet transfrontalier, le réseau scientifique UniGR-CBS créera des outils de recherche harmonisés. Il œuvre en outre à l'ancrage des Border Studies dans l'enseignement, développe le dialogue entre le monde scientifique et les acteurs institutionnels autour d'enjeux transfrontaliers et apporte son expertise à la stratégie de développement territorial de la Grande Région.

DE Es ist ein grenzüberschreitendes thematisches Netzwerk von rund 80 Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern der Mitgliedsuniversitäten des Verbunds Universität der Großregion (UniGR), die über Grenzen und ihre Bedeutungen sowie Grenzraumfragen forschen. Dank seiner geographischen Lage „im Herzen Europas“, hoher Fachkompetenz und disziplinärer Vielfalt verfügt das UniGR-CBS über alle Voraussetzungen für ein europäisches Exzellenz-Netzwerk. Für den Aufbau des Europäischen Kompetenz- und Wissenszentrums für Grenzraumforschung wird das Netzwerk UniGR-CBS drei Jahre lang mit knapp 2 Mio. Euro EFRE-Mitteln im Rahmen des INTERREG VA Großregion Programms gefördert. Im Laufe des Projekts stellt das UniGR-Netzwerk abgestimmte Forschungswerkzeuge bereit, verankert die Border Studies in der Lehre, entwickelt den Dialog zu grenzüberschreitenden Themen zwischen wissenschaftlichen und institutionellen Akteuren und trägt mit seiner Expertise zur Raumentwicklungsstrategie der Großregion bei.



Sommaire

Préface/Vorwort

Heinz Bierbaum, Jeanne Ruffing
(Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi de la Grande Région) 7

Le travail frontalier dans une optique comparative : Contextes et enjeux

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg) 9

Le travail frontalier au Luxembourg : Eléments de contexte et de portrait statistique

Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 13

Les Lorrains actifs à l'étranger : Une analyse cartographique au niveau communal

Isabelle Pigeron-Piroth, Malte Helfer (Université du Luxembourg) 27

Les impacts économiques et territoriaux du travail frontalier sur les territoires de résidence : L'exemple du bassin de Longwy

Rachid Belkacem (Université de Lorraine), Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 41

Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle), Christian Wille, Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 57

Travail frontalier et maux du marché du travail : Le cas suisse

Sylvain Weber (Université de Neuchâtel), José V. Ramirez, Giovanni Ferro Luzzi (HES-SO Genève) 73

Quelles attitudes et satisfaction envers les moyens de transport ? Le cas des frontaliers travaillant au Luxembourg

Philippe Gerber (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), Marius Thériault (Université Laval), Samuel Carpentier-Postel (Aix Marseille Université), Christophe Eaux (Université de Strasbourg) 85

Travailler et vivre dans les confins. Modes d'aménagement de la vie quotidienne des frontaliers travaillant dans le « Grand Genève »

Claudio Bolzman, Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 101

Le travail frontalier à travers quelques illustrations photographiques

Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 113

Quelle peut être la participation sociale des travailleurs transfrontaliers ? Réflexions sur la territorialité, la marginalité et le bien commun en contexte frontalier

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle)

117

Wie werden Grenzgänger von institutionellen Akteuren in der Region Basel wahrgenommen?

Nadja Lützel (Universität Basel)

129

Les frontaliers perçus par les acteurs institutionnels dans le canton du Tessin

Paola Solcà (Haute école spécialisée de la Suisse italienne)

139

La perception citoyenne des frontaliers dans le canton du Tessin

Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti (Université de Lausanne)

149

Le travail frontalier au Luxembourg et en Suisse : Similitudes, différences et défis communs

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg)

163